

## Les Ajustements des Règlement LCC – 2018-2019



Les ajustements suivants seront appliqués au cours de la saison LCC 2018-2019 :

1. Règlement actuel - « Un coup franc doit être pris où la faute a été commise »

**Nouveau règlement « Un coup franc doit être pris depuis l'emplacement du ballon, sauf a) si la faute est commise par un joueur défensif dans la zone du 2 mètres du défenseur, le coup franc devra être pris à partir de la ligne du 2 mètres opposée à où la faute a été commise et b) où autrement prévu dans les règles. »**

2. Règlement actuel - « Les corners doivent être pris par un joueur de l'équipe en attaque à la marque du 2m, du côté le plus près d'où le ballon a traversé la ligne de but. Le corner ne doit pas obligatoirement être pris par le joueur le plus près mais doit être pris sans aucun délai. »

**Nouveau règlement « Un joueur prenant un corner peut a) tirer directement, b) nager et tirer sans passer le ballon ou encore peut c) passer le ballon à un autre joueur. »**

3. Règlement actuel – « Un but peut être marqué de n'importe quel endroit à l'intérieur de la surface de jeu ; il n'est pas permis pour le gardien de traverser ou encore de toucher le ballon au-delà de la ligne médiane »

**Nouveau règlement « Le gardien peut traverser et toucher le ballon au-delà de la ligne médiane\* »**

*\* Veuillez noter que le gardien perd ses privilèges de gardien lorsqu'il passe la ligne de 5m.*

4. Règlement actuel – « Les équipes LMWP et 14U ont droit à deux temps d'arrêt par match, les équipes 16U et 19U ont droit à un temps d'arrêt par quart »

**Nouveau règlement – « Dans toutes les catégories LCC, les équipes auront droit à deux temps d'arrêt par match »**

5. Règlement actuel – « Il n'existe pas de règlement pour cette proposition »

**Nouveau règlement – « Quand une faute se produit en dehors du 5 mètres et qu'un tir direct est permis, l'arbitre lèvera un bras directement au-dessus de sa tête. Ce signal sera seulement utilisé dans des situations ambiguës près de la ligne de 5m »**

6. Règlement actuel – « Les athlètes qui ne sont pas sur le banc lors du sifflet initial ne sont pas éligibles à participer au match »

**Nouveau règlement – « Tout athlète qui n'est pas sur le banc de l'équipe pour le début du match, mais qui est sur son banc avant le début du 3ième quart peut participer au match (à condition qu'il soit éligible à jouer). Les athlètes qui arrivent après le début du match, mais avant le début du 3ème quart, doivent s'enregistrer auprès du délégué WPC et s'assurer que leur nom est ajouté à la feuille de match avant d'être autorisés à s'asseoir sur le banc de l'équipe ou à entrer dans l'eau. Les entraîneurs informeront les délégués de WPC de tout retard éventuel avant le début de la partie. »**